



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

police et gendarmerie

Question au Gouvernement n° 169

Texte de la question

REDÉPLOIEMENT DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mathis, pour le groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.

M. Jean-Claude Mathis. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité et des libertés locales, hier, à Troyes, dans le département de l'Aube, vous avez donné concrètement le coup d'envoi du processus de redéploiement des forces de police et de gendarmerie.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Allô !

M. Jean-Claude Mathis. Vous y avez affirmé avec force vouloir conduire cette réforme « avec des effectifs en augmentation et sans réduction de services ».

Les personnels concernés par les mesures que vous allez prendre, aussi bien les policiers que les gendarmes, sont très attentifs à la façon dont ce projet va se mettre en place.

Comme vous le savez également, s'est ouverte aujourd'hui l'assemblée générale de l'association des maires de France. Les maires - et nous sommes nombreux, dans cet hémicycle, à être investis de responsabilités locales - attendent beaucoup de ce redéploiement, comme le prouve un récent sondage. Cependant, et c'est bien légitime, ils craignent de voir diminuer les effectifs dont leur commune dispose actuellement.

M. Jacques Desallangre. Ils n'ont pas tort !

M. Jean Claude Mathis. Vous avez reçu en fin de semaine dernière les propositions des préfets sur cette réforme. Pouvez-vous, monsieur le ministre, indiquer à la représentation nationale les premières conclusions que vous en tirez ?

Par ailleurs, pouvez-vous dès à présent rassurer l'ensemble des acteurs concernés par cette réforme et, enfin, pouvez-vous tracer le plan d'action que vous entendez mettre en oeuvre aussi bien à court qu'à long terme afin de mener à bien la réforme engagée, pour la satisfaction du plus grand nombre ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, oui, les élus sont inquiets ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Et ils le sont pour la bonne raison que, avec la réforme avortée de 1998, on a voulu leur faire croire qu'on pouvait remplacer 3 000 policiers par 1 200 gendarmes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Ils ont peur qu'un gouvernement différent veuille appliquer la même politique. Il faut donc être clair et prendre un engagement

solennel : il n'y aura pas de réduction du service public de la sécurité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Comment cela se traduit-il ?

Grâce aux arbitrages rendus par M. Raffarin, les créations d'effectifs permettront de remplacer, là où il le faut, les policiers par autant ou plus de gendarmes. Ainsi, à Romilly, les 38 policiers ont été remplacés par 39 gendarmes. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) La gendarmerie nouvelle de Romilly sera ouverte de jour comme de nuit et l'agglomération troyenne recevra 41 fonctionnaires de police de plus. (« Oh ! » *sur les mêmes bancs.*) C'est un système gagnant - gagnant qui permettra à chacun d'avoir une meilleure sécurité. J'ajoute que j'ai reçu 80 % des propositions, que je prendrai dix nouvelles décisions de redéploiement d'ici à la fin du mois de novembre, trente d'ici à la fin de l'année, et que j'irai moi-même, tous les dix jours, présenter chaque projet de redéploiement, ...

M. André Gerin. Quel travailleur !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. ... avec l'obsession, mesdames et messieurs de l'opposition, de ne surtout pas faire comme vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. André Gerin. Démagogie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 169

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 2002